

25 octobre 1961, Montréal

Corporation des Ingénieurs forestiers

De tous les groupements organisés de la province, vous êtes probablement un de ceux qui suivent le plus attentivement la politique nouvelle qu'entend appliquer au domaine des richesses naturelles le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger. La Corporation des Ingénieurs Forestiers de la province de Québec – on l'imagine facilement – est en contact quotidien, pour ainsi dire, avec l'une de nos plus abondantes richesses: la forêt. Dès lors, il est naturel que vous consacriez une grande partie de vos énergies à assurer le progrès constant de l'industrie forestière, que vous vous préoccupiez intensément des tendances qui s'y manifestent et des perspectives qui s'y dessinent.

Je suis certain que c'est dans cet esprit que vous m'avez soumis, au mois d'août, le mémoire de votre Corporation. Du moins, c'est ce qui découle clairement de vos commentaires et des suggestions constructives que vous avez jugé utile de nous transmettre.

J'ai eu récemment l'occasion de parcourir votre intéressant mémoire et je dois vous dire, en toute sincérité, qu'il m'a agréablement impressionné. Et la chose qui m'a le plus frappé, cela je tiens à le souligner, non pas pour vous faire plaisir, mais parce que c'est la vérité, ce qui m'a le plus frappé, dis-je, c'est « l'atmosphère de votre mémoire », si vous me permettez l'expression. Votre attitude est totalement objective. On sent, j'ai senti, devrais-je dire, qu'en soumettant vos recommandations vous visiez non pas à promouvoir les intérêts de votre profession ou de votre Corporation, ou encore ceux des compagnies forestières, mais bien plutôt ceux de la communauté tout entière.

C'est peut-être d'ailleurs parce que vous êtes si familiers, comme groupe, avec les problèmes de l'industrie forestière que, dans votre remarquable mémoire, vous manifestez aussi clairement votre souci d'une planification bien comprise de ce secteur important de l'activité économique de notre province. À ce sujet, vous rejoignez une des préoccupations fondamentales de l'administration provinciale actuelle. Comme vous le savez sans doute, nous avons résolu, en ce qui a trait aux richesses naturelles dont notre province est si abondamment fournie, d'orienter notre politique à partir de principes d'action que l'ensemble de notre population accepte et qu'elle veut nous voir mettre en pratique.

Le plus important de ces principes peut s'énoncer assez banalement comme suit: pour nous, les citoyens du Québec sont les propriétaires des richesses naturelles de la province. J'avoue qu'en lui-même, à première vue, un tel énoncé peut sembler ne pas vouloir dire grand-chose. Je suis même le premier à reconnaître qu'on peut facilement en faire une phrase creuse et sans portée. Pour arriver à ce résultat, on n'a qu'à le répéter souvent, à tort et à travers, sans jamais s'arrêter aux lourdes conséquences qu'il peut entraîner. En agissant ainsi on n'avancerait pas plus, dans l'ordre des réalisations concrètes, que celui qui, au lieu de se conduire selon les règles de la morale, se contenterait d'affirmer qu'il faut faire le bien et éviter le mal! On en resterait dans l'ordre des grands principes généraux sans jamais les appliquer aux réalités qui nous entourent. Ce qui démontre combien il demeure facile de se gargariser de mots lorsque, pour toutes sortes de raisons, on ne veut pas ou on ne peut pas passer à l'action. Il existe deux corollaires à la proposition selon laquelle les citoyens du

Québec sont les propriétaires des richesses naturelles de la province. C'est lorsqu'on les énonce qu'on commence à percevoir les conséquences lointaines d'un point de départ d'apparence anodine.

Le premier de ces corollaires est que les richesses naturelles de la province doivent, d'abord et avant tout, être exploitées au bénéfice de ses citoyens. En effet, puisque nous avons reconnu qu'ils en sont les propriétaires, il est naturel et logique que ce soit eux qui tirent le plus d'avantages de leur exploitation. Or, dans le Québec, actuellement, cette exigence n'est que partiellement satisfaite. La population retire certains avantages de l'exploitation des richesses de notre sol et de notre sous-sol, mais le gouvernement estime que ceux-ci sont nettement insuffisants.

Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, dans une très large mesure, le Québec est encore sous-développé. Je veux dire par là que nous possédons collectivement d'immenses richesses dont nous ne connaissons pas toute l'étendue ou auxquelles nous n'avons pas encore accès. Le Québec est en quelque sorte un large réservoir de ressources minières et de pouvoir hydroélectrique auquel nous venons à peine de commencer à puiser. D'ailleurs, quand je dis que nous commençons seulement à exploiter nos ressources, j'utilise un pronom qui n'est pas tout à fait exact. Car et c'est là la seconde raison pour laquelle le gouvernement juge insuffisants les avantages que la population du Québec retire de ses richesses naturelles ce sont presque invariablement d'autres intérêts que les nôtres qui mettent présentement en valeur les richesses dont le Québec est si généreusement doté.

Je puis vous assurer que le gouvernement que je représente est très conscient de ces problèmes et surtout qu'il se propose de faire tout en son pouvoir pour les résoudre. Il a d'ailleurs déjà commencé, comme le prouvent nos décisions relatives au mode d'exploitation des richesses naturelles du Québec et comme le démontre si clairement notre intention d'établir une Société Générale de Financement grâce à laquelle toute la population du Québec – les citoyens aussi bien que les groupements dont ils font partie comme les sociétés de finance et d'épargne collaborera à cette œuvre grandiose que sera pour nous le développement de notre province. Cette Société Générale de Financement n'est qu'une des nombreuses innovations auxquelles pense le gouvernement du Québec. D'autres suivront, car l'effort qu'il nous faut collectivement fournir doit toucher tous les secteurs de notre vie économique et toutes les industries de notre province. Le gouvernement n'a évidemment pas l'intention de tout régenter, ni de tout diriger; nous ne croyons pas que ce soit nécessaire. Mais il veut prendre ses responsabilités et jouer, dans notre communauté, le rôle qui lui revient. Il veut aller de l'avant et influencer par le dynamisme de son attitude l'allure de l'expansion économique du Québec.

Vous comprendrez qu'il n'est pas facile de s'acquitter d'une telle tâche. Les difficultés qu'elle recèle sont nombreuses et imprévisibles. Nous sommes résolus à mettre toute la bonne volonté nécessaire pour les résoudre, mais nous n'avons jamais prétendu pouvoir y parvenir seuls. Ce que nous voulons accomplir, nous le ferons pour la population de notre province, mais aussi et surtout avec elle. À la vérité, nous comptons sur elle pour nous seconder dans nos efforts, nous comptons sur les groupements organisés pour nous présenter leurs suggestions. C'est là notre façon de comprendre la démocratie; nous voulons associer la

communauté entière au processus de la décision politique et nous voulons qu'elle participe librement à l'élaboration des lois et des politiques qui la touchent de près.

En présentant son mémoire au gouvernement, votre Corporation s'est conformée exactement à ce que nous pouvions attendre d'un groupe de citoyens pénétrés de leur idéal professionnel et conscients de leurs devoirs sociaux. Nous considérons que vos suggestions viennent à point et qu'elles sont inspirées, comme je l'ai dit tout à l'heure, par votre souci d'aider les intérêts fondamentaux de l'ensemble de notre population. Naturellement, vous ne vous attendez pas à ce que je vous dise ce soir que le gouvernement a décidé de mettre immédiatement en pratique tout ce que vous nous proposez. Le document que vous nous avez soumis mérite beaucoup de réflexion et les réformes administratives et autres sur lesquelles vous insistez feront – veuillez m'en croire l'objet d'une étude attentive de la part de mes collègues et de moi-même.

Il y a tout de même un grand nombre de points que vous soulevez à propos desquels je ne puis que vous exprimer mon accord complet.

Ce que vous dites de l'inventaire de tout notre domaine forestier, de son exploitation, de son utilisation, ainsi que du reboisement et de la conservation de la forêt québécoise rejoint plusieurs de mes préoccupations et concorde précisément avec les politiques que nous avons commencé à appliquer en matière de richesses naturelles. Bien entendu, tout ne sera jamais parfait et il n'est pas non plus possible de traduire rapidement dans les faits le programme à longue portée que vous tracez. Vous pouvez toutefois être assurés que nous nous y mettrons sans tarder et que nous essaierons de réaliser, dans le plus bref délai possible, au moins les plus importantes de vos recommandations.

Il y a plusieurs années, en 1949, vous souligniez la nécessité de créer un comité de refonte et d'amendements de notre code forestier. Comme vous le mentionnez vous-mêmes, cette recommandation n'eut pas de suite. À ce sujet je peux vous dire que nous remettrons bientôt de l'ordre dans les lois et règlements affectant les forêts publiques et leur utilisation car nous voulons procéder sans plus de retard à cette importante refonte. Nous ferons aussi la classification économique des terres afin que nous puissions séparer définitivement les domaines forestiers des domaines agricoles.

Il est, de fait, indispensable que nous entreprenions cette tâche pour pouvoir, comme nous nous le proposons, aménager rationnellement le territoire de notre province.

À cause de la politique nouvelle que le gouvernement entend suivre en matière d'éducation, vos recommandations relatives à l'éducation forestière entreront certainement en ligne de compte dans les décisions que nous aurons à prendre. Il en est de même aussi de vos suggestions sur l'urgence des recherches que nous devons encourager ou auxquelles le gouvernement devrait participer. Je reconnais que le Québec est très en retard à ce sujet, et qu'il nous faut nous hâter si nous désirons que l'expansion de l'industrie forestière puisse se poursuivre.

Vous insistez également sur le problème social que représente la situation actuelle de la main-d'œuvre forestière et vous avez parfaitement raison de recommander que des

recherches sociologiques d'envergure soient entreprises à ce propos. Le gouvernement comprend les difficultés dans lesquelles se trouvent autant de travailleurs en forêt. Il ne s'agit pas seulement, bien au contraire, d'une simple question de salaire. Le travailleur en forêt est particulièrement touché par le caractère saisonnier de son emploi et par son éloignement du milieu familial. Il importe sûrement de trouver des remèdes appropriés aux conditions du Québec et de faire en sorte que le travail forestier devienne plus humain.

J'aurais bien des choses à ajouter sur les nombreuses recommandations que vous nous faites. Je n'ai voulu, ce soir, que vous faire part de mes premières impressions et vous dire que nous accorderons à votre mémoire toute l'attention qu'il mérite.

Nous allons étudier vos suggestions et réfléchir sérieusement sur leurs implications profondes car, à mes yeux et à ceux de mes collègues, elles nous tracent admirablement la voie que nous devons emprunter d'ici les prochaines années pour nous conformer au programme dont le peuple nous a confié la réalisation. Nous sommes assez réalistes toutefois pour prévoir qu'il nous sera parfois peut-être difficile d'accomplir tout ce qui devrait être fait. Chose certaine, nous nous sommes engagés à faire notre possible, et même, d'une certaine façon, plus que ce qu'un certain conservatisme social dépassé considérerait comme possible. Aux problèmes anciens, nous avons résolu d'apporter des solutions nouvelles et nous voulons maintenant poursuivre l'édification du mode de vie nouveau que tout notre peuple désire. Je vous ai dit tout à l'heure, en d'autres termes, que, pour nous, la démocratie ne devait pas seulement être un vague concept qu'on mentionne de temps à autre, sans vraiment y croire. Nous pensons au contraire que ses applications sont multiples. Elle existe dans le domaine politique; on doit la trouver aussi dans le domaine économique. Par les mesures que nous avons adoptées et, plus encore, par celles auxquelles nous songeons, nous voulons instaurer la démocratie économique au Québec. Grâce à des recommandations comme celles que vous nous avez faites, il nous sera plus facile de réaliser un tel projet.

Nous ferons ainsi du Québec, tous ensemble, un monde nouveau, un monde où le dynamisme aura succédé à la passivité, un monde en somme où à la qualité de citoyen s'ajoutera celle, aussi noble, d'artisan de l'avenir.